
Analyse institutionnelle de la Société de Sociologie du Sport de Langue Française (SSSLF)

*De l'aveugle au schizophrène.
La SSSLF ou l'idéologie sportive instituée*

Camille Dal

La Société de Sociologie du Sport de Langue Française (SSSLF) tenait il y a peu son troisième congrès « international », avec pour thème « Le sport : entre intérêts publics et appropriations privées ». Ayant assisté à ce rassemblement dont les objectifs sur le papier étaient de « susciter des débats et questionnements à propos des modes de régulation et de dérégulation des pratiques et des institutions sportives en insistant plus spécialement sur les déplacements de frontières “public”/“privé” qui s’observent depuis une vingtaine d’années en France », il m’a semblé difficile de rester indifférent face à la teneur des débats et, *a fortiori*, face au vide épistémologique dont se rendirent coupables la plupart des sociologues du sport présents pour l’occasion. Plus encore, l’idéologie sportive, quasiment palpable dans les différents discours des intervenants, mettait d’emblée hors-jeu toute réflexion critique sur les fondements ou les enjeux politiques de l’institution sportive, ce qui, en dernière analyse, nous pousse à nous interroger quant à l’intérêt de cette institution qu’est la SSSLF.

Face à cela, nous engageons ici une analyse institutionnelle dont l’« intention première [est] l’analyse engagée des institutions, c’est-à-dire leur déconstruction théorique et leur contestation politique »²⁹². Celle-ci s’inscrit dans une perspective d’explicitation et de dénonciation de la domination positiviste de la sociologie du sport et de ce qu’elle contribue à dissimuler. Dans cette optique, il sera question d’une analyse critique constructive – et non d’un simple règlement de compte – qui se veut dérangeante en tant qu’elle vise à l’altération de l’institution, à la remise en cause, la déconstruction voire la destruction – néanmoins créatrice – d’un système, de ses structures, de ses valeurs permettant dans le même temps de mettre au jour, de dévoiler la réalité de l’institution établie et de son objet. Précisons d’emblée que l’analyse présentée ici, de cette institution qu’est la SSSLF et du congrès qu’elle organise, est, bien entendu, orientée – sinon déterminée – par mes positions, mes propres implications/désimplications et se veut dès lors élaboration subjective qui n’est cependant pas affranchie « de l’enjeu politique objectif que représentent aujourd’hui tous les discours sur le corps, le sport et les pratiques physiques »²⁹³. Ce

²⁹² Jean-Marie Brohm, Préface de Nicolas Oblin et Patrick Vassort, *La Crise de l’Université française. Traité critique contre une politique de l’anéantissement*, Paris, L’Harmattan, 2005, p. 22.

²⁹³ Jean-Marie Brohm, « Analyse d’un groupe consacré à l’analyse d’une interrogation : quelles pratiques corporelles maintenant ? », in Michel Bernard, Jean-Marie Brohm, Lucette Colin, Daniel Denis, Jean-Louis Pannetier, Étienne Valette et Georges Vigarello, *Quelles pratiques corporelles maintenant ?*, Paris, Jean-Pierre Delarge, 1978, pp. 15-16.

travail, à la fois théorique et empirique, en tant qu'il se fonde sur l'observation, l'expérience personnelle des faits et des discours, procède de l'analyse du *contenu* des différentes recherches des membres de la SSSLF et des communicants au congrès, mais également des *mécanismes de fonctionnement* de ce congrès : les rapports de pouvoir, de séduction, les attitudes en marge des séquences. À ce titre, j'accorderai toute l'importance qu'il se doit à ce qui peut relever de l'anecdotique, de l'insignifiant, du secondaire, c'est-à-dire ces comportements, ces attitudes, ces réflexions, ces remarques tenues à l'écart, à la sortie d'un amphi, au détour d'un couloir ou encore au moment d'un apéritif²⁹⁴... Cette importance donnée au négligeable « semble aujourd'hui une des voies nécessaires à la lucidité politique »²⁹⁵. Alors que « tout ce qui touche à la pensée touche au spectacle »²⁹⁶, la dénonciation argumentée de cette « sociologie officielle du sport [qui] ne cherche pas à comprendre mais à domestiquer »²⁹⁷ se veut dans le même temps déconstruction de la structure spectaculaire du colloque organisé par la SSSLF, où bien souvent la projection de diapositives multicolores et animées n'a pour fonction que de masquer la déficience d'un raisonnement bancal.

En clair, l'objectif est ici de montrer que la SSSLF, qui se revendique société « savante »²⁹⁸ et qui se donne pour but d'« aider et promouvoir les connaissances développées en sociologie du sport et dans les disciplines connexes »²⁹⁹, échoue lamentablement à ses missions en tant qu'elle est une véritable institution de reproduction de l'ordre établi et de propagation de l'idéologie sportive. Le but est également de rendre compte, pour l'analyser, du fonctionnement du congrès organisé par la SSSLF, véritable rassemblement d'*aficionados* de *PowerPoint* qui, pour la plupart, passent à côté de la réalité de l'institution sportive pour se pavaner dans le discours confortable de l'ordre établi (qui peut rapporter gros, comme l'a expliqué Bourdieu).

L'incompréhension instituée

La SSSLF fut créée en juin 2001 avec pour but d'« aider et promouvoir les connaissances développées en sociologie du sport et dans les disciplines connexes »³⁰⁰. Dans cette institution, présidée par Jacques Defrance, qui « fédère des chercheurs de plusieurs pays spécialisés dans l'approche sociologique des activités sportives et des pratiques physiques »³⁰¹, il est trop rare de voir une définition de l'objet qui pose un cadre d'intelligibilité permettant l'étude. Si les chercheurs de la SSSLF, réunis sous la bannière de « sociologues du sport », sont spécialistes dans l'approche, d'une part « des activités sportives » et, d'autre part « des pratiques physiques », on peut supposer qu'ils font la différence entre les deux termes. Or, dans les faits, la confusion est belle est bien présente dans les têtes de ces « spécialistes », et jamais l'occasion n'est donnée de faire la différence – par ailleurs fondamentale – entre ces deux agissements qui ne répondent radicalement pas aux mêmes objectifs. Oubliant que le sport est compétitif par essence, qu'il est avant tout une institution et qu'il doit être défini en tant que tel, les présidés ont semble-t-il lu leur président, qui posait la question, au sujet du travail de définition, de savoir si « dans un domaine pragmatique comme le sport, [on ne pourrait] pas se passer d'un exercice aussi formel ? »³⁰². Il nous faut malheureusement conclure qu'ils ont répondu, dans les faits, par l'affirmative. Jacques Defrance, qui fait lui-même le tour des différentes définitions données au sport, ne parvient pas à poser une définition du sport réellement établie, en concluant qu'il existe finalement plusieurs définitions, mais qu'en tout et pour tout « le sport reste un jeu »³⁰³. Ce faisant, il crée les conditions nécessaires à tous les

²⁹⁴ Il n'est ici aucunement question de faire preuve d'une quelconque exhaustivité. Les exemples abordés sont des moments choisis, sélectionnés au regard de leur résonance avec la problématique posée et de leur « puissance » d'analyse.

²⁹⁵ Jean-Marie Brohm, « Analyse d'un groupe consacré à l'analyse d'une interrogation : quelles pratiques corporelles maintenant ? », in Michel Bernard, Jean-Marie Brohm, Lucette Colin, Daniel Denis, Jean-Louis Pannetier, Étienne Valette et Georges Vigarello, *Quelles pratiques corporelles maintenant ?*, *op. cit.*, p. 16.

²⁹⁶ Raoul Vaneigem, *Banalités de base*, Paris, Éditions Verticales/ Éditions du Seuil, 2004, p. 65.

²⁹⁷ Michel Caillat, *Pensées critiques sur le sport*, Paris, L'Harmattan, 2000, p. 103.

²⁹⁸ Jacques Defrance, « Introduction », in Société de Sociologie du Sport de Langue Française, *Dispositions et pratiques sportives. Débats actuels en sociologie du sport*, Paris, L'Harmattan, 2004, p. 19.

²⁹⁹ Extrait des statuts de la SSSLF.

³⁰⁰ *Ibidem*.

³⁰¹ Jacques Defrance, « Introduction », in Société de Sociologie du Sport de Langue Française, *Dispositions et pratiques sportives. Débats actuels en sociologie du sport*, *op. cit.*, p. 17.

³⁰² Jacques Defrance, *Sociologie du sport*, Paris, La Découverte, 2000, p. 94.

³⁰³ *Ibidem*, p. 107.

malentendus et à toutes les ambiguïtés – conditions qui sont par ailleurs nécessaires pour ne jamais vraiment savoir de quoi l'on parle –, il passe à côté de la réalité historique du sport moderne, fondé sur l'universalisation des performances, rendue possible par la compétition mondiale, mondialisée et mondialisante. Cette non-définition du sport, intentionnelle ou non, qui semble fréquente chez les chercheurs de la SSSLF³⁰⁴, permet toutes les méprises en ne voyant que les parties, indifféremment du Tout qu'est l'institution sportive et en oubliant qu'elle-même n'est qu'une partie de la totalité sociétale.

Cependant, on peut imaginer que cette absence de définition claire du sport n'est pas due seulement à la difficulté que ce travail engendre, mais qu'elle est également volontaire. J'entends par là que pour un sociologue, la définition de l'objet est liée, d'une façon ou d'une autre, à ses désirs, à la finalité de ses recherches, à ses implications par rapport à l'objet, à l'ensemble des transferts et contre-transferts qui peuvent affecter tant l'objet que le sujet et qui constituent le dépassement de ces deux entités³⁰⁵. Pour Jacques Defrance, la sociologie du sport « dégage des conditions qui rendent possibles et qui orientent les activités sportives, elle met en évidence les ressources mobilisées, le travail accompli au jour le jour, elle pointe les difficultés et les obstacles que rencontrent les "sportifs" pour réaliser leurs objectifs »³⁰⁶. Cette finalité partagée par la plupart des chercheurs de la SSSLF « avec un enthousiasme et une bonne conscience, directement proportionnels à leur absence d'esprit critique »³⁰⁷, conditionne dès le départ l'approche de l'objet et, *a fortiori*, la définition qui en est donnée. Définir le sport comme « à la fois un jeu doté d'une certaine gratuité et une activité rationnelle tendue vers une forme d'efficacité directement objectivable dans la performance »³⁰⁸ revient à l'assimiler, dans les faits, à tout et son contraire. Or, dans la majorité des communications entendues au colloque, c'est ce type de définition – quand le sport était défini – sous forme d'oxymore, qui structurait l'analyse. De fait, « gratuité » et « recherche d'efficacité » sont, rappelons-le pour les plus distraits, contradictoires, le premier terme suggérant l'absence de motif rationnel à l'action. De cette façon, le sport devient intégrateur mais peut être exclu, il est bon pour la santé mais peut devenir dangereux, il est épanouissant mais peut être répressif, il canalise les pulsions mais peut produire de la violence... l'idéologie du ni-ni devient ici structurante.

Dans ce contexte, les communications présentées aux différents congrès organisés par la SSSLF forment un tout globalement incohérent. Si les différents thèmes choisis par la SSSLF (« Dispositions et pratiques sportives », « Vivre du sport, pour le sport », « Le sport entre intérêts publics et appropriations privées ») permettent, *a priori*, une multitude d'approches et ainsi d'apporter une certaine richesse de pensée, nous ne pouvons que constater l'incohérence générale et avec quelle étonnante facilité les communicants « collent » aux variations thématiques proposées par la SSSLF. Outre le fait que l'on retrouve, à chaque colloque, une grande partie des mêmes communicants et des mêmes communications, ceux-ci rivalisent d'ingéniosité quand il s'agit de trouver un titre accrocheur et de faire le caméléon, d'être capable de s'adapter à n'importe quelle thématique. Le thème du dernier colloque de Nantes étant « Le sport entre intérêts publics et appropriations privées », les intitulés de communications furent pour le moins folkloriques. C'est ainsi qu'« intérêts publics » et « appropriations privées » se sont retrouvés cuisinés à toutes les sauces³⁰⁹ : « Les sports de nature entre intérêts publics et appropriations privées », « Le cyclisme amateur de haut niveau : entre formation publique et exercice privée », « Sports de nature et développement durable. Entre intérêts publics et appropriations privées », « Le littoral français entre enjeux publics et intérêts privés », « Diffusion et stratégies d'acteurs liés à l'aménagement des terrains de tennis à l'île de la Réunion : entre utilités publiques et intérêts privés », et, celui qui reçoit la palme autant pour sa construction grammaticale que pour son sens : « Le sport féminin sous Vichy : "se soumettre ou se démettre" : entre intérêts publics et appropriations privées (1939-1942) ». Pour coller au sujet, rien de tel que d'« adapter » son intitulé, quitte à le rendre incompréhensible ! Le sens se perd, mais celui-ci ne semble pas être la préoccupation première des organisateurs qui font le choix des communications.

³⁰⁴ C'est le cas de Catherine Louveau. Voir Ronan David, « Sociologie d'un autre genre », in *Illusio*, n° 2, (« Les Barbares. Compétition et obsolescence de l'homme »), Caen, Revue *Illusio*, été 2005.

³⁰⁵ Voir Georges Devereux, *De l'angoisse à la méthode dans les sciences du comportement*, Paris, Flammarion, 1980.

³⁰⁶ Jacques Defrance, *Sociologie du sport*, *op. cit.*, p. 107.

³⁰⁷ Avant-propos de Jean-Claude Michéa à l'ouvrage de Christopher Lasch, *Culture de masse ou culture populaire ?*, Castelnau-le-Lez, Éditions Climats, 2001, p. 9.

³⁰⁸ Jacques Defrance, *Sociologie du sport*, *op. cit.*, p. 107.

³⁰⁹ Pour plus de détails, voir Société de Sociologie du Sport de Langue Française, *Le sport : entre intérêts publics et appropriations privées*, Recueil des résumés, III^e congrès international de la SSSLF, octobre 2005.

Restons sur le colloque de Nantes pour en venir, justement, à la pertinence des communications en lien avec une logique plus « globale ». On peut supposer que la SSSLF, qui réunit des sociologues du sport, le fait dans le but de mettre en lumière les dimensions obscures de l'institution sportive, d'en comprendre le fonctionnement et les enjeux, avant et indépendamment d'en améliorer le fonctionnement. Or, force est de constater que, dans la grande majorité des communications, l'institution sportive disparaît comme par enchantement devant la nécessité de se constituer un « terrain » ou autre « échantillon » représentatif où les individus sont observés comme on observe des rats de laboratoire. À ce jeu-là, la totalité disparaît systématiquement au profit du terrain, paralysant de fait le chemin vers la réalité car « si l'on ne comprend pas que les faits ont une signification et que la réalité est une totalité concrète, qui devient structure signifiante pour chaque fait ou ensemble de faits, la connaissance de la réalité concrète ne sera que mystique ou une chose inconnaissable en soi »³¹⁰. Par ailleurs, Marcel Mauss, en définissant le concept de « fait social total », montre bien l'importance et la pertinence scientifique de saisir la totalité d'un objet. Ainsi écrit-il que « c'est en considérant le tout ensemble, que nous avons pu percevoir l'essentiel, le mouvement du tout, l'aspect vivant, l'instant fugitif où la société prend, où les hommes prennent conscience sentimentale d'eux-mêmes et de leur situation vis-à-vis d'autrui »³¹¹. De même, Michel Henry expose « l'explosion scientifique et la ruine de l'homme »³¹² menant à la barbarie, en tant qu'il est désormais impossible d'avoir une « vue d'ensemble sur l'existence humaine et sa destination »³¹³.

Or, ce à quoi l'on assiste consiste justement en la perte de cette « vue d'ensemble » et de fait, à l'incompréhension de l'objet. À ce titre, le colloque de Nantes proposait une prolifération de communications, chacune ayant son terrain, sa méthodologie, son échantillon. Cela allait, dans le désordre, du Vendée Globe à la yole ronde, en passant par le catalogue du Vieux Campeur, l'offre de tourisme au Kirghizstan, la professionnalisation du BMX, le ralenti dans l'image télévisuelle du sport, la formation physique des sapeurs pompiers, l'e-sport, la place des femmes dans les sports de raquette, le modèle de la ballerine chez les danseuses classiques, une sociologie pragmatique du métier de cycliste, la création d'une école de cirque, le traitement de la sueur, le grand raid de la réunion, l'engagement de Lucien Devies dans la protection de l'environnement, la piste cyclable du canal du midi dans les années 1970, etc.³¹⁴ Chacun de ces « terrains », en soi, aurait pu être pertinent s'il avait permis de dégager, en dernière analyse, des conclusions sur l'institution sportive et, *a fortiori*, sur l'humain. Or, quel est l'intérêt d'étudier le catalogue du Vieux Campeur et quelle est la finalité visée du chercheur ? Ce type de travail, au mieux inutile, au pire incompréhensible, ne mange pas de pain et ne fait pas de vagues. On ne prend pas de risques, on n'altère aucun concept, on ne déconstruit aucune théorie, on ne dissèque aucune pensée, on ne démantèle aucune institution, on ne fait pas de politique, on a l'illusion de rester neutre et on tente d'améliorer ce qui est existant. Cette façon de faire, qui est le luxe de ceux qui permettent et qui participent à la reproduction de l'état actuel des choses et des rapports de domination, est une des raisons de la pauvreté des débats sur l'institution sportive en particulier, et notamment de ceux qui sont tenus lors des congrès de la SSSLF. L'institution sportive, systématiquement disséquée, n'est plus pensée comme un Tout et « aujourd'hui les sociologues cherchent des portes de sortie honorables [...] en découpant, en saucissonnant, en lamellisant le sport de manière à perpétuer l'idée que celui-ci possède des vertus inestimables que seule la modernité ou le capitalisme, suivant les cas, a perverti »³¹⁵. C'est ainsi que certains s'imaginent, aujourd'hui encore, découvrir le dopage, le racisme ou la violence dans le sport, à l'occasion de quelques événements, tout en refusant d'admettre l'intérêt et la pertinence des travaux de la Théorie critique du sport.

Tout ceci concourt à l'incompréhension de l'institution sportive comme partie structurante du tout sociétal. Plus encore, il nous faut maintenant voir comment cette sociologie institutionnelle a purement et simplement évincé un travail pourtant indispensable dans les sciences humaines, celui d'une réflexion épistémologique permettant d'élucider, en particulier, les rapports du sujet à son objet.

³¹⁰ Karel Kosik, *La Dialectique du concret*, Paris, Les Éditions de la Passion, 1988, p. 21.

³¹¹ Marcel Mauss, *Sociologie et Anthropologie*, Paris, PUF, 1950, p. 275.

³¹² Michel Henry, *La Barbarie*, Paris, Éditions Grasset & Fasquelle, 1987, p. 10.

³¹³ *Ibidem*, p. 9.

³¹⁴ Voir les recueils de résumés des communications présentées lors des trois colloques organisés par la SSSLF.

³¹⁵ Patrick Vassort, « Pour une épistémologie de la sociologie du sport », in *Les Irréductibles*, n° 4, (« L'Institution du sport »), Paris VIII Saint-Denis, juin-juillet 2004, pp. 213-214.

Du rêve éveillé au sommeil épistémologique

Il est intéressant d'analyser la manière dont certains sociologues présents et communicant lors des deux derniers congrès de la SSSLF peuvent se fourvoyer dans des « enquêtes de terrain » dont la pertinence, nous allons le voir, est plus que relative. Nous verrons, également, comment la SSSLF institutionnalise ce type de méthodologie, mais surtout comment elle participe de cette absence de réflexion épistémologique en jugeant la qualité d'une recherche à sa méthodologie plus qu'à l'élaboration de la pensée. Ainsi, nous pourrions citer le cas d'Olivier Bessy qui s'est intéressé au Grand raid de la Réunion (125 km, 8 000 mètres de dénivelé) et qui, dans l'optique de sa recherche, a participé à l'événement. Certes, nous pouvons être impressionnés par l'énergie, l'abnégation et le temps d'entraînement qui sont nécessaires à la préparation d'une telle épreuve, mais l'on peut également se demander s'il n'eut pas été préférable à Olivier Bessy de le consacrer à une réflexion épistémologique sur le rapport du sociologue à son objet de recherche ? Cette étude visait à analyser les provenances des participants au raid et à en faire émerger leurs motivations... soit. La conclusion étant que les meilleurs ont plus l'esprit de compétition que les autres, alors que les moins performants ont plus pour objectif de finir sans faire attention au chrono, est une évidence à la fois inutile et inexacte. Inutile, car il est difficile de trouver un intérêt autre à cette étude que celui, somme toute restreint, d'améliorer l'offre du Grand raid de la Réunion. Inexacte, car il n'est pas certain que la parole de l'acteur soit la vérité, et encore moins la *réalité*. J'entends par là que l'individu, pour des raisons diverses et plus ou moins conscientes, peut ne pas admettre son objectif initial, faire un chrono par exemple, si celui-ci n'est pas réalisé et ainsi nous ne devons bien sûr pas oublier combien l'acteur peut faire preuve de négativité³¹⁶. Entre fierté et fausse conscience, il existerait nombre de raisons de ne pas prendre la parole de l'acteur comme une parole « sacrée ». Au contraire, il est essentiel d'analyser les conditions de production des discours, ce qui doit passer par la réalisation effective d'un « *travail réflexif incessant sur les normes de significativité des discours produits* »³¹⁷.

Christine Menesson est également une adepte de l'observation participante. Ainsi, afin de mieux comprendre ce que signifie « être une femme dans le monde des hommes »³¹⁸, on apprend que Christine Menesson, « pratiquante de boxe française depuis cinq ans »³¹⁹, n'hésite pas à jeter son corps dans la bataille et à se convertir en pratiquante « de *kick-boxing* et de *full-contact* pour les besoins de l'enquête »³²⁰. L'auteur ne dit pas combien de droites, uppercuts, balayettes et autres coups de pied rotatifs sont nécessaires pour valider l'enquête... Plus loin, on apprend que, dans un souci d'intelligibilité, Christine Menesson différencie la boxe « *hard* » de la boxe « *soft* », entretenant l'idéologie du ni-ni chère à nombre de sociologues du sport : la boxe n'aurait alors pas les mêmes vertus ni les mêmes effets sur la construction du genre selon qu'elle soit pratiquée de manière « *soft* » ou « *hard* ». Quant à l'observation participante, l'auteur a recours à une palette de précautions méthodologiques qui ne lui permettent pas, pour autant, d'échapper à certaines contradictions. Ainsi, Christine Menesson, probablement par souci d'objectivité, s'attache dans un premier temps à ne pas révéler son identité d'enquêtrice, afin, selon elle, de « ne pas trop perturber le déroulement habituel des activités, d'éviter les comportements destinés à impressionner l'observateur, ou encore de limiter les discours officiels »³²¹. Suite à cette entrée en matière, somme toute naïve, l'auteur tient d'autres propos pour le moins intéressants : « J'ai adapté ma présentation et mon comportement aux attentes supposées des enquêtés. Pour les entretiens et les discussions avec les hommes, la mise en scène de la "féminité" constitue une stratégie intéressante pour susciter leur intérêt et gagner leur confiance, étant entendu que toute attitude jugée provocatrice risquait de jeter un doute sur mes motivations réelles »³²². Cette phrase, qui a elle seule mériterait une analyse complète, révèle les tours de passe-passe (ou « mises en scène », pour reprendre les termes de Christine Menesson) par lesquels un

³¹⁶ Voir notamment sur ce sujet Jacques Ardoino, *Les Avatars de l'éducation. Problématiques et notions en devenir*, Paris, PUF, 2000.

³¹⁷ Jean-Michel Berthelot, « Constructions de l'objet et auto-réflexion épistémologique : vers un pluralisme explicatif ? », in *Quel Corps ?*, n° 43-44, (« Sciences humaines cliniques et pratiques corporelles. Tome 1 : À nos amis les rats »), Montpellier, février 1993, p. 24.

³¹⁸ Christine Menesson, *Être une femme dans le monde des hommes. Socialisation sportive et construction du genre*, Paris, L'Harmattan, 2005.

³¹⁹ *Ibidem*, p. 31.

³²⁰ *Ibid.*

³²¹ *Ibid.*, p. 32.

³²² *Ibid.*

chercheur peut influencer, modifier voire même déterminer les comportements des observés et, *a fortiori*, les orienter dans le sens de ses attentes. Mais dans cette histoire, est-ce l'observateur qui manipule l'observé et non l'inverse ? Rien n'est moins sûr.

Ainsi, il apparaît plus que nécessaire, dans le cas de l'observation participante, de procéder à l'analyse des transferts et contre-transferts qui s'effectuent dans une réelle réflexion épistémologique. Car si

Christine Menesson observe les footballeuses, boxeuses et haltérophiles, elle semble cependant oublier qu'elle s'observe elle-même et qu'elle est également observée. Ce présupposé, fondamental, se doit d'être exploré dans un souci d'élucidation de ce qui se joue entre le sujet et l'objet, car « quel que soit l'objet d'étude, on ne peut pas oublier qu'il est avant tout une construction théorique, une appropriation par le chercheur d'une réalité qu'il cherche à élucider, à décrire ou à comprendre, et que cette construction puise dans les fantasmes et les angoisses propres du chercheur »³²³. De plus, nous pouvons penser que le simple fait pour Christine Menesson de s'affirmer dans « une perspective ethnographique »³²⁴, comme modèle méthodologique, est « un bon moyen de défense qui évite au chercheur la prise en compte de ses propres implications »³²⁵. Or, la rigueur exige une réflexion qui intègre la subjectivité du chercheur comme composante constitutive de l'objet et de sa conceptualisation.

Mais s'il est quelque chose que l'on peut apprendre de Christine Menesson ou Olivier Bessy, il semble que ce soit plus sur eux-mêmes que sur leur objet de recherche. En effet, si « en étudiant des sujets humains, passés ou présents, lointains ou proches, l'observateur s'étudie lui-même »³²⁶, on peut supposer que cette implication du chercheur, qui va jusqu'à se confondre avec son objet, jusqu'à *être* à la fois sujet-objet, révèle angoisses, fantasmes et plus globalement tout ce qui n'est pas conscientisé par le chercheur. Il est important de noter également, avec Tobie Nathan, que dans la relation du sujet à l'objet – relation transférentielle et contre-transférentielle – se jouent les fantasmes sexuels inconscients des deux parties³²⁷. Ce bref aperçu de ce qui se joue, de manière consciente ou non, dans l'observation participante, nous permet de douter, par exemple, du bien-fondé et de la pertinence d'aller prendre des coups pour mieux comprendre la place des femmes dans le sport. Quand Olivier Bessy, dans le cadre de ses recherches, court les 125 km, avec 8 000 m de dénivelé positif, du Grand raid de la Réunion, le but est-il uniquement d'en étudier la provenance des participants ou d'obtenir le fameux tee-shirt marqué d'un « J'ai survécu » ? La question mérite d'être posée car la réponse conditionne l'approche de l'objet. Nous retiendrons également que « les sociologues [...] doivent sans cesse élucider leurs propres filtres ou éclairages du réel qu'ils prétendent étudier, aussi bien les effets déformants de leur position institutionnelle, de leur idéologie corporative, de leurs présupposés basiques, mais aussi les effets réducteurs de leurs propres particularismes, quels qu'ils soient »³²⁸. Cette élucidation personnelle, particulière, trop peu de sociologues de la SSSLF en font le travail. Olivier Bessy et Christine Menesson ne sont que des exemples, bien entendu, de ce que l'on peut entendre à un congrès de la SSSLF, car nombreux sont les sociologues du sport à faire preuve d'une immaturité épistémologique notable en n'explorant jamais la question du « pourquoi ? ». Pourquoi travailler sur ce thème, pourquoi choisir telles références, tel cadre théorique, telles hypothèses, ou encore telle méthodologie ? Ces questions ne sont, de fait, quasiment jamais posées, les uns et les autres se contentant de se justifier en exposant les bénéfices potentiels pour l'institution concernée... Pourquoi, par exemple, étudier le développement du tourisme au Kirghizstan, et suffit-il de justifier ce choix en affirmant que cela présente un intérêt, celui notamment d'améliorer l'offre de tourisme sportif dans ce pays ? Car la question du pourquoi est à mettre en lien avec une réflexion plus globale sur l'intérêt, le profit. Nous pourrions prendre également comme exemple l'analyse de l'arrêté Bosman présenté par Rodas Henrique lors du congrès de Nantes, lequel examine la façon dont les acteurs du football français ont réagi à ce texte. S'est-il posé un seul instant la question de l'intérêt d'une telle

³²³ Rattus Norvegicus Epistemonicus, « La psychologie du sport, mythe scientifique », in *Quel Corps ?*, n° 43-44, (« Sciences humaines cliniques et pratiques corporelles. Tome 1 : À nos amis les rats »), *op. cit.*, p. 100.

³²⁴ Christine Menesson, *Être une femme dans le monde des hommes. Socialisation sportive et construction du genre*, *op. cit.*, p. 30.

³²⁵ Rattus Norvegicus Epistemonicus, « La psychologie du sport, mythe scientifique », in *Quel Corps ?*, n° 43-44, (« Sciences humaines cliniques et pratiques corporelles. Tome 1 : À nos amis les rats »), *op. cit.*, p. 100.

³²⁶ Jean-Marie Brohm, « Contre-transfert, quand tu nous tiens... Les paradigmes de l'ethnopsychanalyse (1^{ère} partie) », in *Présentaine*, n° 4, (« Les situs expliqués aux enfants »), Montpellier, mai 1995, p. 66.

³²⁷ Voir notamment Tobie Nathan, *Psychoanalyse et copulation des insectes*, Grenoble, La Pensée Sauvage, 1983.

³²⁸ Jean-Marie Brohm, « Contre-transfert, quand tu nous tiens... Les paradigmes de l'ethnopsychanalyse (1^{ère} partie) », in *Présentaine*, n° 4, (« Les situs expliqués aux enfants »), *op. cit.*, p. 67.

recherche ? Et pourquoi s'est-il posé cette question plutôt qu'une autre ? Quant au délire méthodologique dans lequel il sombre avec *Prospéro*, ce fameux logiciel qui permet de décompter les occurrences dans la presse³²⁹, s'est-il demandé ce que cela signifiait et pourquoi il retenait cette méthodologie ? Pourtant il serait utile, à n'en pas douter, qu'il s'interroge sur la pertinence et le sens d'une telle méthodologie, tout comme pourraient le faire Serge Piche et Pascal Chantelat qui réalisent une comparaison entre le hockey canadien et le football français³³⁰... Pour d'autres, on n'en finit plus de participer à des enquêtes de distribution des pratiques sportives selon l'âge, le sexe, la catégorie socio-professionnelle, etc., probablement dans l'optique de démocratiser le sport. Mais jamais l'on ne revient sur ce qu'est la démocratie ou plus simplement sur le sens de vouloir faire faire de la boxe aux femmes ou de la gymnastique aux garçons...

Par ailleurs, il est nécessaire de noter que je suis moi-même orienté, si ce n'est déterminé, par mes implications face à l'objet « sport », par mon vécu mais également par mes fantasmes, mes angoisses. Il n'est pas question ici de renier cette subjectivité inévitable, ni d'invalider mes analyses en tant qu'elles ne seraient que jugements de valeur et, de fait, non scientifiques. Au contraire, il semble que la lucidité épistémologique passe par l'acceptation de l'implication subjective, par la prise de conscience de la singularité d'une approche personnelle, particulière. Cette approche singulière, incarnée, vivante, ne prétend pas dès lors à l'objectivité absolue car elle s'enracine dans un système de pensée lui-même déterminé par l'inconscient. Or, cette lucidité devrait être permanente pour le sociologue, le psychologue, l'ethnologue et tous ceux qui construisent une pensée singulière. Dans ce champ particulier qu'est la sociologie du sport, elle est essentielle, notamment par rapport à la domination idéologique imposée par l'institution sportive.

Idéologie sportive et évincement critique

Peu surprenant, les recherches effectuées au sein de la SSSLF, tout comme les communications présentées lors de ses différents congrès, font, à l'exception de rares cas, l'apologie de la pratique sportive. L'évincement critique notoire laisse place à la réitération, à la reproduction de l'idéologie sportive, celle du sport intégrateur ou éducateur, du sport-art, du sport émancipateur, etc. Catherine Louveau, qui est membre du Comité scientifique de la SSSLF, tient à ce titre des propos non dénués d'intérêt et qui permettent d'entrevoir les fondements sur lesquels s'érigent ses travaux. Ainsi, dans une rubrique intitulée « je me souviens » (en référence au *Je me souviens...* de Georges Pérec, probablement), sorte de « confessions » nostalgiques aux allures de « mauvaise psychanalyse », Catherine Louveau affiche clairement sa passion sportive. Quand elle se souvient « d'un match France-URSS d'athlétisme à Charléty, d'une finale de championnat de France de rugby, au Parc des Princes, et des émotions très positives ressenties dans ces stades »³³¹, ou encore lorsqu'elle confesse : « je me souviens m'être vue hurler devant ma télé lors du 4 x 100 m féminin des Mondiaux de Saint-Denis, en 2003, et d'avoir été surprise de mon propre emballement »³³², nous avons un aperçu clair de l'emprise sportive. La ferveur sportive de Catherine Louveau est explicite : « Si je ne supporte pas le foot et tout son cirque, je regarde le rugby masculin à la télé : je trouve que c'est un jeu vraiment collectif, et la circulation de la balle, qu'elle aille ou non à l'essai, m'intéresse, me passionne »³³³. Or, rappelons que la passion, philosophiquement, est un sentiment qui échappe à la raison, qui ne permet pas l'approche scientifique du phénomène. La passion évince la rationalité si elle n'est pas pensée comme telle par le chercheur qui, de fait, s'adonne plus à une déclaration d'amour qu'à une approche sociologique critique.

³²⁹ L'auteur nous explique ainsi que « l'exhaustivité d'un traitement problématisé du corpus est rendu possible grâce au traitement du logiciel Prospéro » (Rodas Henrique, « Polémiques sur le départ des footballeurs à l'étranger – Analyse sur le changement de point de vue », in Société de Sociologie du Sport de Langue Française, *Le sport : entre intérêts publics et appropriations privées*, Volume des textes « hors recueil », III^e congrès international de la SSSLF, octobre 2005). Cependant, précisons que le corpus en question est composé d'articles issus de *Sud-Ouest*, *Le Monde* et *La Croix*, le choix de ces journaux étant argumenté par le seul fait que leur contenu est numérisé...

³³⁰ Serge Piche et Pascal Chantelat, « Une stratégie de comparaison internationale des sports professionnels : hockey canadien vs football français », in Société de Sociologie du sport de Langue Française, *Le sport : entre intérêts publics et appropriations privées*, Recueil des résumés, III^e congrès international de la SSSLF, octobre 2005.

³³¹ Catherine Louveau, « Je me souviens... », in *En jeu*, n° 393, novembre 2005, p. 29.

³³² *Ibidem*.

³³³ *Ibid.*

Mais ce qui est plus intéressant, c'est que Catherine Louveau a une mémoire très sélective ; en effet, elle aurait pu se souvenir de tout autre chose, comme par exemple de l'époque où elle participait à *Quel Corps ?*, où elle signait Corinne Morbier... Ne se souvient-elle pas, ou alors réitérer ces souvenirs-là est-il moins gratifiant pour les personnes qu'elle espère séduire grâce à cette rubrique ?

Catherine Louveau n'est pas la seule à faire l'éloge de la pratique sportive. Faut-il le rappeler, la majorité des chercheurs présents au sein de la SSSLF sont issus des UFR STAPS et, de fait, sont des sportifs ou d'anciens sportifs. D'emblée, ceci apparaît comme fondamental dans la mesure où l'on peut considérer les UFR STAPS, cet « officine de collaboration honteuse avec le sport de compétition »³³⁴, comme un lieu de diffusion, voire même de production de l'idéologie sportive positiviste. Ainsi, quand au premier jour du congrès de la SSSLF de Nantes, Gilles Lazuech, alors modérateur, concluait tout à fait sérieusement par un majestueux : « Une fois de plus... le sport nous fait rêver ! », il résumait parfaitement, à cet instant, l'emprise idéologique dont sont victimes les sociologues et néanmoins « amis du sport »³³⁵. De fait, le rêve, en tant qu'invention de l'esprit, est une représentation subjective de la réalité qui consiste à imaginer la réalisation de désirs non aboutis ou de fantasmes non assouvis. Le rêve n'est ainsi qu'illusion, construction inconsciente qui ne permet pas une élaboration consciente de la réalité concrète. Or, Gilles Lazuech – tout comme une grande partie des sociologues du sport – *rêve* le sport au lieu de le penser. C'est ainsi que le sport se voit paré de toutes les vertus dont on voudrait qu'il soit porteur, renforçant dans le même temps sa puissance mystifiante et la fausse conscience de ceux qui y voient un moyen d'épanouissement. Ceux-là, qui parlent du sport comme un chasseur parle de son fusil, s'imaginent avoir un regard neutre tout comme ils considèrent le sport comme neutre, ils s'imaginent libres de l'emprise idéologique du sport tout comme le sport serait libre de l'emprise sociétale. À aucun moment il n'est question de la négativité du sport, de son mysticisme aveuglant, de son essence destructrice, de sa structure capitaliste, de ses fonctions de domination, de répression, de négation de la pensée. Le positivisme comme fil rouge de l'analyse ignore les contradictions inhérentes à l'institution sportive et ne donne lieu qu'à l'opacité mensongère du pseudo-concret. Par ailleurs, la critique du sport se voit stigmatisée avec « l'idée, désormais banalisée par les médias et validée par la Sociologie d'État, que toute critique un peu *radicale* du Spectacle et de l'industrie culturelle ne pouvait procéder que d'une pensée conservatrice, d'un élitisme bourgeois ou, selon les plus psychologues, d'un *esprit chagrin et nostalgique* »³³⁶.

Ainsi, lors de la conférence plénière du congrès de Nantes, Gildas Loirand, suite à une intervention de Nicolas Oblin – faisant remarquer qu'il était étonnant que l'on se gaussât de tant et tant de pluralité, de pluridisciplinarité, et d'ouverture dans une institution qui semblait tout ignorer des apports et jusqu'à l'existence de la Théorie critique du sport, et qui ne cessait de pratiquer l'ostracisme –, rétorqua sans rougir que, là n'était pas le lieu pour ce genre de débat et qu'il considérait comme pléonastique de parler de « sociologie critique ». Gildas Loirand oubliait alors la réalité d'une sociologie dite *critique* (et faisant référence à la Théorie critique de l'école de Francfort) rapport à l'existence d'une sociologie, qui plus est dominante, qui est fondamentalement *acritique* voire même *apologétique*. Rappelons simplement, avec Jean-Marie Brohm, que « la critique ne consiste pas à *commenter* ou à produire des textes critiques, même fulgurants ou subversifs, mais à *agir et penser de manière critique*, ce qui n'est pas exactement la même chose ! »³³⁷. Nombreux sont les sociologues comme Gildas Loirand qui se prétendent « critiques » dans leurs recherches de sorte que « la critique est même devenue une sorte de lieu commun consensuel : tout le monde il est gentil, tout le monde il est critique »³³⁸. Cependant, on est en droit de s'interroger sur le sens donné par Gildas Loirand à l'adjectif « critique » et d'imaginer qu'il est le même que celui donné par Claude Lafabrègue dans sa communication au second congrès de la SSSLF. Pour ce dernier, qui travaille sur les carrières sportives en utilisant les fichiers des licences fédérales, « l'examen critique du fichier central de la Fédération Française de Voile a d'abord consisté à contrôler l'exactitude des renseignements qui y sont consignés »³³⁹. Est-ce pour autant une sociologie critique ? Je rappellerai avec Karel Kosik que

³³⁴ Jean-Marie Brohm, *La Machinerie sportive. Essais d'analyse institutionnelle*, Paris, Éditions Anthropos/Économica, 2002, p. 120.

³³⁵ Voir Marc Perelman, « Suivi longitudinal des néo-laudateurs du sport de compétition. Ce que disent les "amis du sport" », in *Illusio*, n° 2, (« Les Barbares. Compétition et obsolescence de l'homme »), *op. cit.*, pp. 337-352.

³³⁶ Avant propos de Jean-Claude Michéa à l'ouvrage de Christopher Lasch, *Culture de masse ou culture populaire ?*, *op. cit.*, p. 9.

³³⁷ Jean-Marie Brohm, *La Machinerie sportive. Essais d'analyse institutionnelle*, *op. cit.*, p. 132.

³³⁸ *Ibidem*, p. 131.

³³⁹ Claude Lafabrègue, « Les fichiers des licences fédérales ont-ils un intérêt sociologique ? », in Société de Sociologie du Sport de Langue Française, *Vivre du sport pour le sport. Sociologies des cultures et des pratiques sportives*, Résumé des communications, II^{ème} congrès international la SSSLF, octobre 2004, p. 147.

« pour pouvoir expliquer le monde de manière “critique”, il faut que l’explication elle-même se place sur le terrain de la praxis révolutionnaire »³⁴⁰, or je doute que les communications de Claude Lafabrègue, Gildas Loirand et bien d’autres puissent se situer sur ce terrain. La critique se veut, avant tout, intervention politique de remise en question radicale de l’institution, elle est une contestation en acte des fondements de celle-ci pouvant aller jusqu’au désir de son abolition. En ce sens, adopter une posture critique suppose un travail du négatif à la base et ne saurait se limiter à quelques pseudo-dénonciations opportunistes, comme se plaisent à le pratiquer quelques carriéristes parvenus que l’on rencontre fréquemment dans le champ de la sociologie du sport. À ce titre, la critique du sport ne peut être qu’une critique *radicale* dans laquelle le sport est rendu intelligible dans et par la totalité sociétale capitaliste libérale. En réalité, nous pouvons affirmer que la critique dans le champ de la sociologie du sport est purement et simplement évincée par les défenseurs de l’institution sportive, que ce soit par soucis carriériste, par aveuglement idéologique ou par naïveté intellectuelle... Certains avouent même leur schizophrénie : « Il y a quelque temps, un sociologue bourdieusien me confiait (à Toulouse) qu’il était en parfait accord avec la Théorie critique et radicale, mais que l’envie de réussir sa carrière l’avait contraint à choisir d’autres voies »³⁴¹. Il émerge alors, dans cette perpétuelle reproduction du même, une entente plutôt « familiale », toujours cordiale, qui alimente un consensus mou dont on ne peut que déplorer le manque d’imagination intellectuelle. La *standing ovation* incontournable pour Christian Pociello, lors de la conférence plénière du congrès d’Orsay en 2004, fut révélatrice de ce ralliement théorique anesthésiant qui, par ailleurs, était en totale contradiction avec les objectifs annoncés du congrès, censé être « l’occasion, pour eux [les jeunes chercheurs et doctorants] d’être soumis à la sanction et à la critique de la communauté scientifique. C’est aussi, pour les chercheurs les plus consacrés, la possibilité de voir leurs théories soumises aux vents vivifiants et incontrôlables de l’imagination scientifique de leurs pairs »³⁴². Certains de ces « chercheurs consacrés » se plurent cependant à poser des questions rappelant le rapport de forces en présence. Ce fut le cas de Jean-Paul Clément, qui n’hésita pas à qualifier ses questions de « questions de jury de thèse », reconstruisant ainsi la domination maître/élève permettant le formatage institutionnel d’une pensée émergente, sans pour autant se soumettre lui-même à la critique.

Cette éviction de l’altérité, du négatif, nous avons pu la vivre lors du dernier congrès de la SSSLF à Nantes. Nous étions quelques-uns du comité de rédaction d’*Illusio* présents pour l’occasion et avons donc installé une table qui proposait les numéros d’*Illusio*, le numéro des *IrrAductibles* sur l’institution du sport³⁴³ ainsi que le numéro 4 des *Cahiers de l’IRSA* consacré au sport³⁴⁴. En face, sur la table d’un libraire qui avait apporté, pour l’occasion, en accord avec le Comité d’organisation du colloque, une grande diversité d’ouvrages en lien avec la sociologie du sport (notamment l’ensemble des ouvrages de la collection dirigée par Jacques Defrance aux éditions L’Harmattan), nous avons eu beau chercher, nous n’avons trouvé aucun des ouvrages de Jean-Marie Brohm, de Patrick Vassort, de Marc Perelman, de Michel Caillat ou d’autres auteurs proches de la Théorie critique du sport. Étonnant. Étonnant encore, rares sont les participants du colloque à s’être approchés de la table d’*Illusio* pour feuilleter des ouvrages dont, pourtant, la plupart des conférenciers n’avaient pas connaissance et qui, de plus, traitent des grandes thématiques de la sociologie du sport dont tous sont de grands ou de futurs spécialistes. Les rares audacieux à avoir pris le risque de venir lire la 4^e de couverture d’*Illusio* étaient souvent coupés courts dans leur élan de curiosité intellectuelle à la simple lecture des noms des auteurs. Sylvain Ferrez est un de ceux-là et nous en a fait une démonstration splendide : reposant l’ouvrage dès l’instant où il y aperçut le nom de Brohm, il n’hésita pas à demander benoîtement, suite à cette rencontre du troisième type : « C’est où que vous pratiquez ce type d’approche ? ». La discussion se limita à cela. Cette petite expérience est, à première vue, révélatrice du consensus qui règne dans le champ de la sociologie du sport et qui refuse la reconnaissance de la moindre altérité, la possibilité de la moindre altération. Difficile, cependant, de rester indifférent devant ce strabisme et même cet aveuglement intellectuel dont font preuve certains, pour ne pas dire la majorité des sociologues du sport qui entendent par ailleurs tenir une position dominante dans le champ... Au-delà de l’absence regrettable de curiosité intellectuelle chez la majeure partie des

³⁴⁰ Karel Kosik, *La Dialectique du concret*, *op. cit.*, p. 8.

³⁴¹ Patrick Vassort, « Pour une épistémologie de la sociologie du sport », in *Les IrrAductibles*, n° 4, (« L’Institution du sport »), *op. cit.*, p. 213.

³⁴² Extrait de la plaquette de présentation du II^{ème} congrès international de la SSSLF, Paris-Sud XI, octobre 2004.

³⁴³ Patrick Vassort (sous la direction de), *Les IrrAductibles*, n° 4, (« L’Institution du sport »), *op. cit.*

³⁴⁴ Fabien Ollier, Patrick Vassort et Henri Vaugrand (sous la direction de), *Les Cahiers de l’IRSA*, n° 2, (« L’illusion sportive. Sociologie d’une idéologie totalitaire »), Montpellier, février 1998.

participants au colloque, il est choquant de voir à quel point les consciences sont anesthésiées, à quel point le débat est absent pour s'attarder sur des questions sans intérêt. Et dire qu'une grande partie de ceux-là se réclament des travaux de Pierre Bourdieu...

Pour conclure

La SSSLF représente l'une des principales institutions dans le champ de la sociologie du sport en France, elle tient une position dominante sur le sujet et fédère les chercheurs sensés être à l'avant-garde sur ce sujet. Or, après avoir entendu les communications exposées dans son dernier congrès et à la vue des publications des membres, nous pouvons affirmer que la SSSLF est une institution privilégiée de propagation de l'idéologie sportive établie et de la contemplation acritique de l'institution. Ainsi, l'objectif de cet article était de montrer que la SSSLF manque à ses missions en tant qu'elle ne donne nullement à penser l'institution sportive en tant que telle. Au contraire, celle-ci institutionnalise la pensée unique et le consensus pro sportif, elle légitime les discours idéologiques dominants en entretenant le flou épistémologique. Or, en tant qu'institution universitaire, celle-ci devrait être le siège « de la création théorique, de la “dispute” conceptuelle, de l'affrontement rhétorique »³⁴⁵, lieu de conflits intellectuels. Mais trop nombreux sont les sociologues du sport qui, plongés dans un gouffre passionnel dont ils ne parviennent pas à sortir, se complaisent dans des recherches stériles sans penser un seul instant l'altération de l'institution, qu'elle soit sportive ou universitaire. Il semble effectivement que « nul n'est plus intolérable au sportif que l'intellectuel »³⁴⁶ et qu'il devient nécessaire de lutter contre cet anéantissement de la pensée au profit de quelque utilitarisme ou carriérisme nauséabonds. Les productions des membres de la SSSLF constituent, de fait, un nouvel outil idéologique de rationalisation de l'institution sportive. Finalement, c'est une réflexion sur le rôle de l'intellectuel qui semble indispensable et à ce titre, nous en reviendrons à Michel Foucault pour qui « le problème n'est pas de changer la “conscience” des gens ou ce qu'ils ont dans la tête ; mais le régime politique, économique, institutionnel de production de la vérité »³⁴⁷. En combattant la SSSLF, par la déconstruction de ses productions et la révélation de ses impensés, nous tentons simplement de participer de ce changement de régime.

Camille Dal
Doctorant en sociologie à l'université de Caen

³⁴⁵ Nicolas Oblin et Patrick Vassort, *La Crise de l'Université française. Traité contre une politique de l'anéantissement*, op. cit., p. 80.

³⁴⁶ Michel Caillat, *Pensées critiques sur le sport*, op. cit., p. 101.

³⁴⁷ Michel Foucault, « La fonction politique de l'intellectuel », in *Présentaine*, n° 2/3, (« L'intellectuel dans la cité »), Montpellier, IRSA, décembre 1994, p. 30.